

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 262-CE-1828

concernant le projet de modification du programme de baccalauréat en psychoéducation (7815)

---

adoptée par la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-deuxième réunion, tenue le jeudi 17 janvier 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution du Conseil de module de la psychoéducation proposant des modifications au programme de baccalauréat en psychoéducation;

**ATTENDU** la résolution de l'Assemblée départementale du Département de psychoéducation et de psychologie, adoptant la description du nouveau cours *PSE1273 Psychométrie et évaluation psychoéducative* et le changement des préalables du cours *PSE5043 Stage I : planification de l'intervention psychoéducative* et du cours *PSE1243 Approches populationnelles et statistiques*;

**ATTENDU** la description du nouveau cours *PSE1273 Psychométrie et évaluation psychoéducative*;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Guilhème Pérodeau,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** les modifications suivantes au programme de baccalauréat en psychoéducation (7815) :

- la création du cours *PSE1273 Psychométrie et évaluation psychoéducative*;
- la modification des préalables du cours *PSE5043 Stage I : planification de l'intervention psychoéducative* et du cours *PSE1243 Approches populationnelles et statistiques*;
- le remplacement au programme du cours *GER1023 Aspects psychologiques du vieillissement* par le nouveau cours *PSE1273 Psychométrie et évaluation psychoéducative*.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Luc Maurice

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 262-CE-1829

concernant la modification de la mineure en technologies de l'information et des communications (8539)

---

adoptée par la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-deuxième réunion, tenue le jeudi 17 janvier 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution de la Sous-commission des études du 9 janvier 2008 recommandant la modification de la mineure en technologies de l'information et des communications (8539);

**ATTENDU** la résolution du Conseil de module des sciences sociales tenu le 6 novembre 2007 proposant la modification de la mineure en technologies de l'information et des communications (8539);

**ATTENDU** la résolution de l'Assemblée départementale du Département de travail social et des sciences sociales adoptant le descriptif des cours *COMXXXX Communication radiophonique*, *COMXXXX Communication publicitaire*, *COMXXXX Communication audiovisuelle*, *COMXXXX Médias alternatifs*, *COMXXXX Métiers du journalisme*;

**ATTENDU** le projet de modification de la mineure en technologies de l'information et des communications (8539);

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Catherine Lanaris,

**IL EST RÉSOLU :**

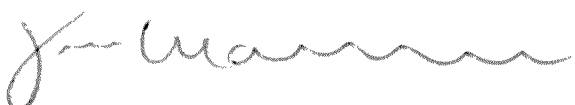
#### **D'APPROUVER**

- la création des cours *COMXXXX Communication radiophonique*, *COMXXXX Communication publicitaire*, *COMXXXX Communication audiovisuelle*, *COMXXXX Médias alternatifs*, *COMXXXX Métiers du journalisme*;
- la modification de la mineure en technologies de l'information et des communications (8539);

**DE REPORTER** la décision quant à la pertinence de maintenir le mot *technologie* dans l'appellation de la mineure, et ce, après vérifications auprès des autorités modulaires.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

Le secrétaire général,



Luc Maurice

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 262-CE-1830**

concernant la modification du Régime des études de cycles supérieurs

---

adoptée par la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-deuxième réunion, tenue le jeudi 17 janvier 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains à l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** la résolution de la Sous-commission des études donnant un avis favorable à la modification du Régime des études de cycles supérieurs;

**ATTENDU** le projet de modification du Régime des études de cycles supérieurs;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur François Deschênes,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER**, à la suite des discussions en séance, une modification du Régime des études de cycles supérieurs.

### **PROPOSITION DE REMISE PROVISOIRE**

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur François Deschênes, il est résolu à l'unanimité de procéder, conformément à l'article 35 des règles de procédure de délibérations des instances statutaires, à une remise provisoire de la question, pour traitement ultérieur par la Commission des études.

Le secrétaire général,



Luc Maurice

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 262-CE-1831**

concernant l'ouverture des admissions aux trimestres d'hiver et d'été au programme de doctorat en sciences et technologies de l'information (3081)

---

adoptée par la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-deuxième réunion, tenue le jeudi 17 janvier 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution du Comité de programme du doctorat en sciences et technologies de l'information recommandant l'ouverture des admissions à temps complet et à temps partiel aux trimestres d'hiver et à temps partiel aux trimestres d'été;

**ATTENDU** le régime d'admission qui prévaut actuellement au doctorat en sciences et technologies de l'information (temps complet et temps partiel aux trimestres d'automne et temps partiel aux trimestres d'hiver);

**ATTENDU** la souplesse du cheminement du programme permettant l'admission à tous les trimestres;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Luigi Logrippo,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'ouverture des admissions à temps complet et à temps partiel aux trimestres d'hiver et d'été au programme de doctorat en sciences et technologies de l'information (3081).

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Luc Maurice

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 262-CE-1832

concernant la nomination d'un professeur au Comité de la recherche et de la création

---

adoptée par la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-deuxième réunion, tenue le jeudi 17 janvier 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la Politique de la recherche et de la création, son mandat et sa composition;

**ATTENDU** le poste vacant suite à la modification de la Politique de la recherche et de la création le 22 octobre dernier;

**ATTENDU** l'appel de candidatures effectué par le secrétaire général auprès des professeurs le 8 janvier 2008;

**ATTENDU** la candidature reçue au bureau du secrétaire général à la date de fermeture, soit le 15 janvier 2008;

**ATTENDU** la recommandation du doyen de la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Louise Brunette, appuyée par monsieur Jean-Rock Villemaire,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** le professeur Guy Chiasson au Comité de la recherche et de la création, et ce, pour un mandat débutant le 18 janvier 2008 et se terminant le 30 septembre 2010.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Luc Maurice

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 262-CE-1833

concernant la recommandation au conseil d'administration de la nomination de deux personnes pour siéger au Comité des candidatures concernant l'attribution du titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec sous l'égide de l'Université du Québec en Outaouais

---

adoptée par la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-deuxième réunion, tenue le jeudi 17 janvier 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la Politique relative à l'attribution du titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec sous l'égide de l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** que l'Université remettra, s'il y a lieu, ledit titre dans le cadre de la collation des grades 2008;

**ATTENDU** que la Commission des études doit recommander au conseil d'administration la nomination de deux personnes pour siéger au Comité des candidatures, et ce, selon l'article 3.1 de ladite politique;

**ATTENDU** la recommandation du recteur;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par monsieur Denis Hurtubise,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration la nomination des deux personnes suivantes au Comité des candidatures concernant l'attribution du titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec sous l'égide de l'Université du Québec en Outaouais :

- Catherine Lanaris, membre de la Commission des études;
- Jean-Pierre Lévy Mangin, personne recommandée par la Commission des études.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Luc Maurice

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 262-CE-1834**

concernant une résolution d'appui au réinvestissement en éducation

---

adoptée par la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-deuxième réunion, tenue le jeudi 17 janvier 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** que la Commission des études se préoccupe de la qualité de l'éducation ainsi que de la disponibilité des ressources et services pédagogiques;

**ATTENDU** que le sous-financement étatique du système d'éducation rend difficile l'atteinte des objectifs de qualité et de disponibilité des ressources et des services;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur David Clément, appuyée par monsieur Jean-Rock Villemare,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**QUE** la Commission des études appuie l'administration ainsi que le mouvement étudiant de l'Université du Québec en Outaouais dans leur demande de réinvestissement massif dans le système d'éducation de la part du gouvernement québécois.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Luc Maurice